



Cloransulam-methyl Technical Herbicide

POUR LA FABRICATION SEULEMENT

GARANTIE : cloransulam-methyl **97.5%**
solide

NO. D'HOMOLOGATION 26696 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

ATTENTION  **POISON**

CONTENU NET: VRAC

Corteva Agriscience Canada Company 2450, 215 – 2nd Street SW
Calgary, Alberta
T2P 1M4
1-800-667-3852

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.

**PRECAUTIONS
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
IRRITE LES YEUX
NOCIF SI ABSORBÉ PAR LA PEAU
ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU, LES YEUX OU LES VÊTEMENTS**

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

- une chemise à manches longues et un pantalon
- gants résistant aux produits chimiques

Jeter les vêtements ou les autres matériaux absorbants qui sont imbibés du produit concentré ou qui ont été contaminés par celui-ci. Ne pas les réutiliser. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'équipement de protection individuelle. S'il n'existe aucune instruction pour les articles qui se lavent à la machine, utiliser un détergent et de l'eau chaude. Conserver et laver séparément l'équipement de protection individuelle.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI À L'INTENTION DE L'OPÉRATEUR

Après avoir manipulé ce produit, les utilisateurs doivent :

- Se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes.
- Enlever immédiatement les vêtements dans lesquels le produit a pénétré, puis bien se laver et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Laver l'extérieur des gants avant de les enlever. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

Ne pas appliquer directement sur des plans d'eau. Ne pas contaminer l'eau en y déversant les eaux de lavage de l'équipement.

Aux points de mélange et de déchargement, manipuler le produit avec précaution afin d'éviter la contamination des sources d'approvisionnement en eau. Pour réduire les risques de déversements accidentels, utiliser des systèmes fermés pour mélanger et décharger cet herbicide. Lors du remplissage du réservoir de pulvérisation avec de l'eau, utiliser un dispositif anti-retour pour empêcher l'eau de refouler dans les sources d'approvisionnement en eau.

Ne pas contaminer l'eau pour usage domestique.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des aliments pour les humains ou les animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

ENTREPOSAGE

Ne souillez pas l'eau, la nourriture, l'alimentation ou l'engrais pendant le entreposage.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens doivent éliminer les matières actives et les contenants non utilisés en respectant la réglementation municipale ou provinciale. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant ou à l'agence provinciale responsable.

MODE D'EMPLOI

N'utiliser que pour la fabrication d'un herbicide homologué par la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

™ Marques des Corteva Agriscience et sociétés affiliées.